

Ce jour, à vingt heures, les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. se sont réunis sous la présidence de Monsieur Bertrand GONIN, Maire.

Membres présents :

M. Boris GUYOT, Mme Xandrine GUÉRIN, Mme Régine PASQUIER, M. Daniel VIALLY, M. Jean-François DUTHILLEUL, M. Christian BILLAUD

Membres ayant donné procuration :

*Mme Annick BERTHET a donné procuration à M. Daniel VIALLY
Mme Karine BOURY a donné procuration à M. Christian BILLAUD*

Membre absent :

À l'ordre du jour :

- ✗ Gestion des déplacés ukrainiens,
- ✗ Gestion des dons en faveur des déplacés ukrainiens,
- ✗ Bilan Plan vagues de chaleur 2022,
- ✗ Point sur les inscrits du registre C.C.A.S.,
- ✗ Point sur la RGPD
- ✗ Point sur le plan Grand Froid 2022,
- ✗ Point sur les événements de fin d'année à l'attention des aînés,
- ✗ Questions et informations diverses.

Les membres du Conseil d'Administration ont approuvé le Compte-Rendu de la séance du 13 juillet 2022.

Bilan vagues de chaleur 2022

A chaque alerte préfectorale canicule retransmise par le secrétariat, les référents du CCAS appellent les personnes inscrites sur le registre dont ils ont la responsabilité. Tout s'est bien déroulé.

Il est à prévoir d'indiquer sur le *Bientôt à Éveux* du printemps prochain qu'une salle climatisée est à disposition en mairie à chaque alerte.

Point sur le RGPD

La Règleme nt Général sur la Protection des Données nécessite d'obtenir l'accord des personnes informées des événements à l'attention des aînés, pour le traitement de leurs données personnelles (civilité, adresse, âge). Actuellement, ces données sont recueillies sur les listes électorales.

Il est envisagé de recueillir ces consentements lors de la prochaine distribution des chocolats de fin d'année. Cependant ces données ne sont pas exhaustives : en l'absence d'inscription sur lesdites listes, les personnes de plus de 75 ans ne sont pas détectées. Ces personnes seront incitées à se faire connaître en diffusant une information dans le prochain *Bientôt à Éveux*, ainsi que sur Panneau pocket, le panneau lumineux et le site internet.

Point sur les inscrits du registre C.C.A.S. et sur le plan Grand Froid 2022

Le registre est mis à jour. Chaque référent sera à même de veiller sur les personnes dont il a la responsabilité.

Gestion des déplacés ukrainiens

A ce jour, sur les 28 déplacés ukrainiens accueillis sur la commune, 23 d'entre eux sont soit repartis en Ukraine soit partis sur une autre commune ; 5 sont encore hébergés dans 2 familles éveusiennes. Plus aucun enfant n'est inscrit pour la rentrée scolaire à l'école primaire d'Éveux.

Gestion des dons en faveur des déplacés ukrainiens

Monsieur le Président réitère les résultats de la collecte de dons lancée au profit des déplacés ukrainiens et de leurs familles d'accueil. Fin juin, 7 donateurs, particuliers ou collectifs, ont versé 1240,00 €. Depuis il n'y a eu aucun nouveau don.

Comme évoqué lors de la réunion du Conseil d'Administration du 13 juillet, Monsieur le Président soumet le calcul de points, en fonction du temps de présence sur la commune entre le mois de mars et la fin juin. Ce calcul permettra de déterminer les montants à verser aux déplacés ukrainiens et aux familles d'accueil sous forme de bons cadeaux chez les commerçants et producteurs de la commune ainsi que les chalands réguliers du marché hebdomadaire.

Il rappelle que si le montant est inférieur à 30,00 €, il sera redistribué aux montants supérieurs.

Par ailleurs, il précise que ce sera aux bons soins des familles d'accueil de transmettre ces bons cadeaux, sous la forme qu'ils le souhaitent, aux déplacés ukrainiens qui ont quitté le territoire. Il propose qu'en cas de refus de recevoir ces dons, ces derniers seront distribués aux réfugiés hébergés au Château de la Tourette. Les membres du CCAS approuvent cette proposition.

Événement de fin d'année à l'attention des aînés de plus de 75 ans.

Suite au succès de l'après-midi festif d'octobre 2021, un nouvel événement de ce type est programmé pour le 8 novembre 2022. Régine PASQUIER est chargée de trouver un animateur.

Il en est de même pour la distribution de chocolats pour la fête de fin d'année, validée à l'unanimité. Régine PASQUIER, aidée de Daniel VIALLY, soumettront un fournisseur. Il faudra tenir compte de l'augmentation des coûts des matières premières.

Questions et Informations Diverses

Au sujet du projet d'un appartement d'urgence, Régine PASQUIER évoque la nécessité de réaliser un « règlement intérieur » ainsi qu'une « convention d'occupation précaire d'un logement à usage d'habitation ». Daniel VIALLY se propose de l'épauler dans cette mission.

L'ordre du jour étant épuisé et les questions diverses abordées, la séance est levée.

À l'issue de la séance, Monsieur le Président a fixé la date du prochain du Conseil d'Administration
au **16 novembre 2022, 20h.**